

FLASH SANITAIRE

Communiqué du réseau FREDON—FDGDON Pays de la Loire

N°1—Septembre 2014

EDITO

Un premier numéro, c'est toujours une naissance. C'est alors une joie de l'annoncer, même si l'objectif est d'évoquer des sujets importants, parfois graves.

Deux raisons sont à l'origine de cet événement :

- annoncer au plus grand nombre le partenariat entre l'Agence Régionale de la Santé et le réseau des Fédérations régionales et départementales de Défense contre les Organismes nuisibles ;
- mettre à la disposition de la prévention des risques sanitaires notre réseau d'observateurs et notre compétence au service des habitants de notre région.

Il nous revient maintenant de vous expliquer ce partenariat et d'en aborder les différentes actions au gré des prochains numéros de ce « Flash Sanitaire ». Notre ambition est de communiquer avec vous une fois par mois. L'actualité ne sera pas toujours au rendez-vous, mais notre devoir sera de vous apporter régulièrement des informations qui participeront à votre connaissance des thématiques abordées et vous apporteront les conseils appropriés pour que vous deveniez les premiers acteurs de notre organisation.

Ensemble, nous serons efficaces.

Gérald Guédon
Directeur général
FREDON Pays de la Loire

Marie-Sophie Desaulle
Directrice générale
ARS Pays de la Loire



Dans ce numéro

- Présentation de l'action avec l'ARS
- Point information : l'ambrosie
- Vos contacts au plan départemental



FREDON Pays de la Loire
9, avenue du Bois l'Abbé
– CS 30045 –
49071 BEAUCOUZE cedex

Mail : accueil@fredonpdl.fr
Site internet
www.fredonpdl.fr

La FREDON est reconnue
Organisme à Vocation Sanitaire
depuis le 31 mars 2014.

Qui sont l'ARS et la FREDON ?

L'Agence régionale de santé (ARS) Pays de la Loire met en œuvre la politique régionale de santé, en coordination avec les partenaires et en tenant compte des spécificités de la région et de ses territoires, ses actions visant à améliorer la santé de la population et à rendre le système de santé plus efficace.

La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) des Pays de la Loire, et son réseau des fédérations départementales (FDGDON), agréées par le ministère de l'Alimentation, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, sont chargées de la surveillance des ravageurs et des maladies menaçant les productions agricoles et les végétaux en général sur le territoire ligérien.



Ambroisie—Ragondin—Berce du Caucase— Moustique tigre (photo scoop it)—Chenille urticante— Datura
Photos réseau FREDON –FDGDON Pays de la Loire

Pourquoi un partenariat entre l'ARS et le réseau FREDON-FDGDON ?

Depuis 2009, le réseau des fédérations travaille de concert avec l'Agence Régionale de la Santé sur deux thématiques de santé publique : l'Ambroisie à feuille d'armoïse et les chenilles urticantes.

Le principe de cette collaboration est simple : mettre en œuvre des actions de surveillance, de prévention et de lutte, s'appuyant sur des réseaux de bénévoles encadrés par les fédérations. Elles sont destinées à :

- connaître la répartition d'une espèce visée et son front de colonisation quand elle est récemment introduite ;
- suivre l'évolution numérique des populations afin de déclencher des actions de protection et de lutte quand la densité est jugée critique ;
- informer le public sur la nature des risques encourus et les moyens de s'en prémunir, ainsi que les périodes pendant lesquelles les risques s'expriment ;
- promouvoir les moyens de lutte ayant le moins d'incidence sur la santé humaine et l'environnement ;
- conseiller les acteurs de terrain sur les luttes à entreprendre ;
- intervenir dans la réalisation des luttes quand l'action individuelle devient inefficace ou quand cela demande des moyens matériels spécifiques et onéreux.

En 2012, l'ARS et le réseau FREDON-FDGDON décident d'élargir cette collaboration à d'autres thématiques de santé publique existantes dans la région ou susceptibles d'arriver rapidement sur notre territoire. Le programme de prévention des risques sanitaires 2013-2015 résulte de la réflexion commune. S'ajoutent ainsi à la surveillance de l'Ambroisie à feuille d'armoïse et des chenilles urticantes la Berce du Caucase, la Stramoine, le Moustique tigre, le Ragondin et le Rat musqué en sites de baignade publique.

Que prévoit ce programme pluriannuel ?

Ce programme de surveillance et de prévention des risques sanitaires financé à 80% par l'ARS, s'appuie sur le réseau des FREDON-FDGDON. Il mobilise ses 10 000 adhérents pour la surveillance et la sensibilisation, ses techniciens pour le conseil et la lutte sur le terrain, et une part du financement (20 %).

Les actions de luttes découlant du programme sont prises en charge par les particuliers, les collectivités ou tout autre gestionnaire d'espaces concerné.

D'autres partenaires sont également mobilisés à travers un comité de pilotage réunissant des partenaires techniques agricoles, le Conservatoire National Botanique de Brest, les médecins allergologues, les délégations territoriales de l'ARS...

Quelques éléments de biologie

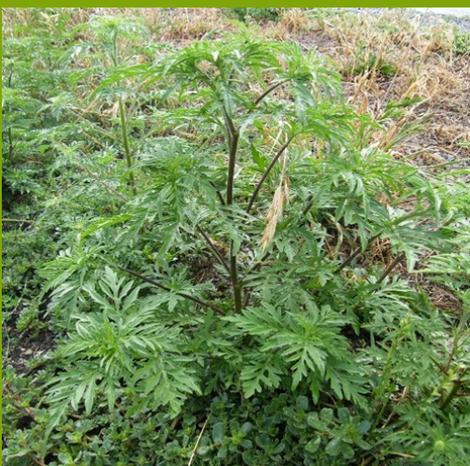
L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante herbacée annuelle dressée, ramifiée, d'une hauteur de 30 à 40 cm en situation de compétition mais pouvant atteindre 2 mètres (champ de tournesol ou verger par exemple).

Pour plus d'information sur la biologie de l'espèce, nous vous conseillons de consulter les sites suivants :

<http://www.ambroisie.info>

<http://www.draf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/>

[Note nationale BSV2014 ambrosies cle889edb.pdf](#)



Sa répartition en Pays de la Loire

La France est quasiment toute colonisée par l'Ambroisie à feuille d'armoise, à de rares exceptions près, avec des régions très touchées comme Rhône-Alpes, Auvergne et Centre, d'autres encore peu concernées, considérées comme le front de colonisation, tels les Pays de la Loire.

La carte de répartition (page 4) des sites d'ambrosie déclarés à notre réseau jusqu'alors (fin 2013) indique une colonisation limitée dans la mesure où nous restons sous la barre de 20 sites.

L'AMBROISIE A FEUILLE D'ARMOISE

Pourquoi s'intéresse-t-on à cette plante ?

Le pollen de l'Ambroisie à feuilles d'armoise provoque chez de nombreuses personnes des réactions allergiques : en Rhône-Alpes, région la plus touchée, 6 à 12 % de la population sont sensibles à l'ambrosie. Il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent. Ceux-ci seront d'autant plus prononcés que le taux de pollen dans l'air est élevé.

La réaction allergique se traduit par un rhume identique au rhume des foins mais qui survient de la mi-août à la mi-octobre. Les personnes sensibles peuvent présenter une rhinite, associée à une conjonctivite ou à une trachéite, mais aussi pour certains un asthme parfois très grave (essoufflement, sifflements bronchitiques, toux persistantes, surtout la nuit). Certaines personnes subissent des atteintes cutanées telles que de l'urticaire ou un eczéma. La sinusite et l'otite sont également des complications de la rhinite allergique.

On estime que plus de 100 000 personnes sont incommodées dans la seule région Rhône-Alpes, principalement de la mi-août à la mi-septembre et que le coût des soins s'élève à 60 millions d'euros par an.

Il vaut donc mieux prévenir que guérir ...

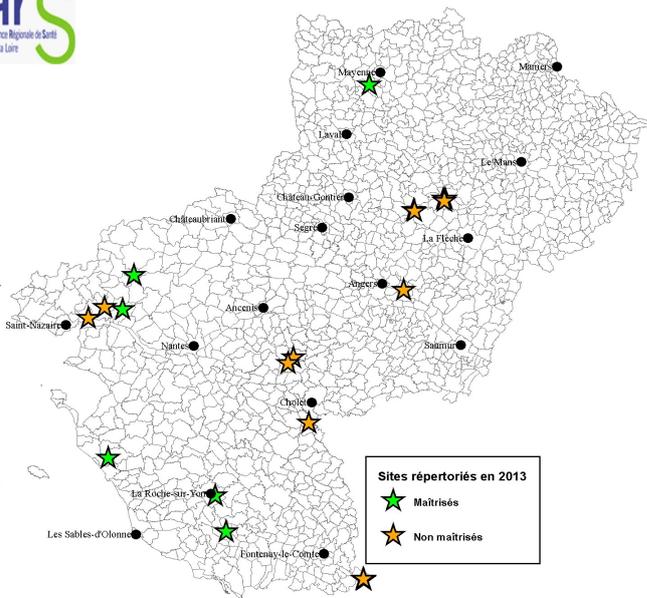
C'est pour cela qu'une action de surveillance, de prévention et de lutte a été mise en œuvre depuis 5 ans maintenant en Pays de la Loire.

En effet, si des foyers sont maîtrisés chaque année, d'autres sont découverts. Aussi, il importe que de plus en plus de personnes s'intéressent à la problématique et fassent remonter au réseau déployé toute observation suspecte afin qu'une solution de gestion soit trouvée. C'est une de nos missions que d'apporter des conseils de gestion et de lutte contre la plante.

Tous les sites colonisés connus de notre réseau sont suivis chaque année afin de les réduire, puis de les faire disparaître dans le temps. La vigilance doit être constante, même quand un seul pied d'ambrosie est découvert.

Enfin, pour connaître les risques allergopolliniques issus des mesures des capteurs de pollens existant dans notre région, vous pouvez consulter le site Internet d'Air Pays de la Loire : http://www.airpl.org/pollens/capteurs_de_pollens_bulletin_d_information_sur_le_risque_allergique_lie_a_l_exposition_aux_pollens_du_05_09_14

A ce jour, en Pays de la Loire, la situation est maîtrisée dans la plupart des sites connus. Le réseau des médecins allergologues ne signalent pas d'explosion d'allergies pendant la saison considérée.



Sites répertoriés en 2013

- ★ Maîtrisés
- ★ Non maîtrisés

Service cartographie FDGDON 85 - Source : BD CARTHAGE IGN



Pour signaler l'Ambrosie, envoyer des photos, disposer de conseils...

NOTRE IMPLANTATION REGIONALE

FREDON Pays de la Loire et son réseau **FDGDON**
9, avenue du Bois l'Abbé - CS 30045 - 49071 BEAUCOUZÉ Cedex
Tél. : 02 41 48 75 70 - Fax : 02 41 48 71 40
accueil@fredonpd.fr - www.fredonpd.fr

FDGDON 44
Parc d'activités de la Grand'haie
4, rue Sophie Germain
44119 Grandchamp des Fontaines
Tél. : 02 40 36 83 03
Fax : 02 40 36 57 22
fdgdon44@wanadoo.fr
www.fdgdon44.fr

FDGDON 85
Allée des Druides BP 141
85004 LA ROCHE SUR YON Cedex 01
Tél. : 02 51 47 70 61
Fax : 02 51 47 70 69
fdgdon.vendee@wanadoo.fr
www.fdgdon85.fr

FDGDON 53
17, boulevard des Manouvriers
Zone artisanale
53810 CHANGÉ
Tél. : 02 43 56 12 40
Fax : 02 43 49 35 13
fdgdon53@wanadoo.fr
www.fdgdon53.fr

FDGDON 72
Z.A de la Belle Croix
72510 REQUEIL
Tél. : 02 43 85 28 65
Fax : 02 18 46 03 99
accueil@fdgdon72.fr
www.fdgdon72.fr

FDGDON 49
23, rue Georges Morel
49070 BEAUCOUZÉ
Tél. : 02 41 37 12 48
Fax : 02 41 73 13 61
fdgdon49@orange.fr
www.fdgdon49.fr

VOS CONTACTS DEPARTEMENTAUX

FDGDON 44 : 02 40 36 83 03
Contact : Vincent Brochard
fdgdon44.techniciens@wanadoo.fr

FDGDON 49 : 02 41 37 12 48
Contact : à préciser
fdgdon49@orange.fr

FDGDON 53 : 02 43 56 12 40
Contact : Roland Foucault
techniciens@fdgdon53.fr

FDGDON 72 : 02 43 85 28 65
Contact : à préciser
accueil@fdgdon72.fr

FDGDON 85 : 02 51 47 70 61
Contact : Johan Bornier
fdgdec.vendee@wanadoo.fr

Rédaction : FREDON Pays de la Loire — 02 41 48 75 70 — Direction générale et service communication

